



CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AVRIL 2023

PROCES-VERBAL

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 H 30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le Maire :

« Mesdames et Messieurs, chers collègues, merci de votre présence pour ce Conseil Municipal supplémentaire que nous sommes obligés de tenir pour une unique délibération concernant le dépôt du dossier TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée). Je remercie chacun et chacune car ce n'est pas évident de réunir tout le monde en période de congés et d'avoir le quorum. Nous avons le quorum.

Monsieur le Maire nomme Lucien LE COM, Secrétaire de séance.

Monsieur LE COM procède à l'appel nominal.

Monsieur le Maire informe que :

- Xavier FAURRE a donné pouvoir à Lucien LE COM,
- Agnès SCOT a donné pouvoir à Hélène LEFEBVRE,
- Dieynaba DIALLO a donné pouvoir à Marilyn ANDRIEU,
- Hervé GOUJON a donné pouvoir à Didier JEANNIN,
- Jean-Luc LIGUORI a donné pouvoir à Marcel DURU,
- Dominique POUYER a donné pouvoir à Isabelle ALLAIN,
- Norbert CLAVEL a donné pouvoir à Joël BIGOT,
- Claire VISCART a donné pouvoir à Conchita DAMBRINE,
- Mickaël BALLUAIS a donné pouvoir à Laurent TURQUER,
- Lauryane VOYES a donné pouvoir à Michel CANTAIS,
- Edouard LUCAS a donné pouvoir à Jean-Louis CREVEL,

DEPOT DE CANDIDATURE DE LA VILLE DE PETIT-COURONNE AU FONDS D'EXPERIMENTATION « TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE »

Le Maire :

« Par délibération en date du 1^{er} Juillet 2021, la Ville de Petit-Couronne a décidé d'adhérer à l'Association « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) et de signer la charte d'engagement à l'Association TZCLD.

Suite à la réunion du Comité Local pour l'Emploi (CLE) en date du 6 Mars 2023, il a été décidé de déposer le dossier de candidature de notre commune au fonds d'expérimentation TZCLD. Celui-ci a été transmis le 29 Mars 2023.

Le cahier des charges : Appels à projets - Expérimentation TZCLD prévoyait un acte d'engagement de candidature (délibération du Conseil Municipal) qui ne figurait pas au dossier déposé. Par conséquent, le dossier a été déclaré irrecevable en l'état (vice de forme).

Il est donc demandé au Conseil Municipal de délibérer sur l'acte de candidature au fonds d'expérimentation TZCLD.

La délibération relative au dépôt de candidature de la Ville de Petit-Couronne au fonds d'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » est adoptée à l'unanimité. (29 voix pour).

Monsieur le Maire :

« Mesdames et Messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, je déclare la séance du Conseil Municipal close. Je vous souhaite à tous une bonne soirée ».

La séance est clôturée à 18h35.

Le Secrétaire de Séance,

Lucien LE COM



Le Maire,

Joël BIGOT

